

REPUBLIQUE GABONAISE

UNION TRAVAIL JUSTICE



**DISCOURS
DE**

**SON EXCELLENCE
MONSIEUR ALI BONGO ONDIMBA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT**

DÉBAT GÉNÉRAL

**DE LA 70 EME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

New York, le 28 Septembre 2015

Vérier à l'audition

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,**

La présente session se tient à un moment où l'humanité affronte de nombreux défis, les uns aussi difficiles que les autres : les crises migratoires, les crises humanitaires, les conflits meurtriers, le terrorisme, la crise économique, le changement climatique et les pandémies.

Il est évident que 70 ans après la création de l'ONU, nous sommes de plus en plus conscients des dangers que représentent ces situations pour nous et pour les générations futures.

C'est ce qui explique notre mobilisation ici et ailleurs en vue de coordonner nos multiples actions. Nos peuples ont plus que jamais les yeux tournés vers les Nations Unies. Plus que jamais, notre Organisation s'affirme comme l'unique cadre à vocation universelle. Les préoccupations et les aspirations de l'humanité toute entière s'y expriment dans toute leur diversité.

Monsieur le Président,

Le thème de cette session nous donne l'occasion de jeter un regard sur le fonctionnement de notre Organisation. Il nous offre aussi l'opportunité de formuler des projections, de définir de nouvelles perspectives de son action en s'appuyant sur les principaux piliers de son agenda, à savoir : la paix, la sécurité et les droits de l'homme.

C'est le lieu de reconnaître la solidité de l'Organisation des Nations Unies et l'affirmation de son leadership à travers la mobilisation constante des Etats membres dans la gestion des situations internationales.

En effet, ensemble nous avons organisé le combat contre la pauvreté, les grandes maladies telles que le VIH/SIDA, la tuberculose, Ebola et le paludisme.

Ensemble, nous nous sommes battus pour les droits des personnes vulnérables telles que les handicapés, les personnes âgées, les peuples autochtones, les femmes et les enfants, y compris les veuves et les orphelins.

Soulignons au passage que l'Assemblée générale a adopté en 2010, à l'initiative du Gabon, la résolution instituant la journée internationale des veuves.

Ensemble, nous nous sommes mobilisés pour répondre aux urgences humanitaires, au réchauffement climatique et à d'autres fléaux transfrontaliers. Ensemble, nous poursuivons nos efforts pour apporter une riposte efficace aux nombreux défis sécuritaires générés par le terrorisme et les autres menaces transnationales.

Ensemble, nous avons fait progresser la justice pénale internationale pour lutter plus efficacement contre l'impunité. Ensemble, nous avons aussi développé le dialogue des cultures et des civilisations, raffermi les relations entre les peuples du monde et réduit les barrières identitaires.

Monsieur le Président,

Au delà de nos multiples efforts, la paix et la sécurité internationales continuent malheureusement d'être menacées avec l'apparition des défis d'un type nouveau.

Notre Organisation est dans l'obligation de se restructurer afin de s'adapter aux réalités du contexte international. Les nouvelles menaces apparues, en l'occurrence le terrorisme, la piraterie maritime, les trafics en tout genre, et le braconnage appellent des ripostes d'un genre nouveau.

Mon pays se félicite de la prise en compte par le Conseil de Sécurité des Nations Unies de ces nouveaux défis.

C'est dans cette dynamique que le Gabon, lors de son passage au Conseil de Sécurité en 2010-2011, a contribué à l'adoption par le Conseil d'une résolution historique relative à l'impact de la pandémie du VIH sur la paix et la sécurité internationales.

Dans ce même registre, je mentionnerai aussi la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité de l'ONU sur la circulation illicite des armes légères et de petit calibre en Afrique Centrale.

Dans le même ordre d'idées, à l'initiative du Gabon et de l'Allemagne, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté le 30 juillet 2015, une résolution sur le trafic illégal des espèces sauvages.

Je me réjouis du grand nombre de coauteurs, qui traduit un niveau d'adhésion inédit de la part de la Communauté internationale.

Cette résolution traduit également notre volonté d'unir nos efforts, pays d'origine, de transit comme de destination, afin de venir à bout de ce phénomène. Car, je reste persuadé que c'est en coopérant que nous serons plus efficaces.

Le Gabon voudrait encourager notre Organisation, en particulier le Conseil de Sécurité, à poursuivre ses efforts d'appropriation de ces menaces en vue d'apporter des réponses holistiques et plus adaptées aux défis sécuritaires actuels.

Monsieur le Président,

En Afrique, plusieurs situations de crise persistent en dépit des efforts du Conseil de Sécurité, de l'Union Africaine et des Organisations sous-régionales.

En République Centrafricaine particulièrement, en dépit des avancées enregistrées cette année, la situation reste fragile et préoccupante. Les événements de ces derniers jours démontrent que la stabilité du pays doit être résolument consolidée. Il nous faut redoubler d'efforts pour maintenir le cap de la Transition.

Je tiens à inviter les parties prenantes à plus de retenue et à privilégier le dialogue pour ne pas saper les efforts en cours en vue du rétablissement de la paix dans ce pays.

La Communauté internationale doit se mobiliser davantage pour aider la RCA à tenir les élections avant la fin de l'année. La RCA pourra ainsi mettre un terme à une période mouvementée de son histoire.

Au Proche-Orient, la situation entre Israël et la Palestine demeure toujours préoccupante. Aussi, la Communauté internationale doit-elle s'investir davantage pour la relance des pourparlers de paix.

La résolution de situations tout aussi complexes dans d'autres régions atteste qu'aucune difficulté n'est insurmontable.

La création de l'Etat de la Palestine reste la seule perspective envisageable pour garantir la paix dans la sous-région. Il nous faut œuvrer ensemble pour que l'Etat de Palestine et Israël puissent coexister en paix dans l'acceptation mutuelle.

Il me plaît également de saluer l'évolution positive enregistrée cette année dans les relations entre Cuba et les Etats-Unis d'Amérique à la suite de l'accord de normalisation et l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Je voudrais croire que cette évolution aboutira très prochainement à la fin de l'embargo contre Cuba.

Monsieur le Président,

La lancinante question de la menace permanente que fait peser l'accumulation excessive des armes de destruction massive, parmi lesquelles les armes nucléaires, ne peut trouver une solution que dans le cadre des mécanismes multilatéraux, telle que la Conférence du désarmement nucléaire.

Mon pays reste fermement engagé en faveur du système international de non prolifération tel que consacré par les instruments pertinents comme le TNP.

C'est pourquoi je salue le récent accord intervenu entre la Communauté internationale et la République Islamiste d'Iran, concernant son programme nucléaire.

Monsieur le Président,

La menace terroriste ne cesse de s'amplifier à travers le monde. Outre le Moyen-Orient, l'Afrique est devenue le nouveau théâtre d'opérations de nombreux groupes terroristes.

En Afrique de l'Ouest et Centrale, la secte islamiste Boko Haram sème la terreur et résiste à la riposte des pays du front. En Afrique de l'est, particulièrement en Somalie, Al-Chabaab commet des exactions dévastatrices et continue de faire face à l'AMISOM.

Pour qu'elle soit plus efficace, la lutte contre le terrorisme passe nécessairement par le renforcement de la coopération internationale.

Il nous faut mutualiser nos efforts face à ce fléau. Dans ce sens, l'on gagnerait à accroître la surveillance des circuits financiers qui alimentent ce phénomène.

Mon pays réaffirme sa solidarité à toutes les initiatives visant à combattre le terrorisme international sous toutes ses formes.

Monsieur le Président,

Des progrès significatifs et indéniables ont été réalisés en matière des Droits de l'Homme à travers le monde. Grâce à l'assistance des Nations Unies, les systèmes politiques se sont ouverts. Des institutions garantissant l'équité et la justice pour tous, ont été mises en place au sein des nations.

A la demande de ses membres, l'ONU a procédé à la réforme de la Commission des Droits de l'Homme. Depuis lors, celle-ci a été transformée en Conseil des Droits de l'Homme. L'objectif visé est de rendre cet organe plus proactif, moins politisé, et surtout plus efficace.

Je me félicite de la part prise par mon pays dans cet effort. Votre appui à tous à la présidence gabonaise du Conseil des Droits de l'Homme a permis de progresser de façon significative, vers la réalisation des objectifs visés par sa réforme. Je m'en réjouis, et vous en sais infiniment gré, par la même occasion.

Pour mon pays, l'amélioration des Droits de l'Homme doit tout d'abord être considérée sous un prisme pédagogique et non politique.

L'ONU doit poursuivre un dialogue permanent avec les Etats Membres afin de les aider à surmonter les défis en matière de respect des Droits de l'Homme. La confrontation dans ce domaine ne me semble pas constructive.

Monsieur le Président,

Le maintien et la consolidation de la paix passent nécessairement par la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette ambition appelle aussi la réforme des opérations de maintien de la paix (OMP).

Le Gabon réaffirme son appui à la démocratisation du Conseil de Sécurité afin d'associer toutes les régions à l'élaboration et à la mise en œuvre des ses décisions.

C'est dans cette perspective que nous réitérons notre pleine adhésion à la position africaine incarnée par le consensus d'Ezulwini, la Déclaration de Syrte, et aux négociations intergouvernementales en cours sur la question. Le moment est donc opportun de traduire en acte cette volonté de réforme acceptée et voulue par tous.

La question de l'usage du veto fait partie intégrante du processus de réforme du Conseil de sécurité. Mon pays adhère à l'initiative de la France et du Mexique, sur l'usage rationnel du veto par les Membres permanents du Conseil de sécurité.

Depuis plusieurs années, les OMP, bras séculier du Conseil de Sécurité, font l'objet d'une restructuration profonde. Je salue les recommandations du Comité spécial sur les OMP.

Je vise notamment celles concernant l'utilisation de nouvelles technologies ; l'amélioration de la communication entre les populations locales et les personnels en mission, d'une part, et entre le Secrétariat et les pays contributeurs, d'autre part. De même, je soutiens la prise en compte de la dimension développement durable dans la phase post-conflit.

Par ailleurs pour être plus efficaces, les missions de maintien de la paix doivent bénéficier d'une prévisibilité dans leurs finances, et des mandats clairs, avec une durée déterminée afin d'éviter leur longévité indue.

En certaines circonstances, les mandats doivent être plus robustes, surtout lorsqu'il n'y a pas d'alternative à la nécessité d'imposer la paix. Dans ce cas, en se fondant sur le chapitre VII de la Charte des Nations Unies, nous devons pouvoir donner aux OMP des mandats autorisant les militaires à recourir à la force pour imposer la paix.

Nous devons être en mesure de donner aux OMP le mandat de créer des conditions de paix plutôt que de maintenir une paix fragile encadrée par un accord de cessez-le-feu.

Monsieur le Président,

La revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, est un autre pan de la réforme tant souhaitée par la majorité des Etats membres des Nations Unies. Je salue la résolution adoptée le 11 septembre 2015 par l'Assemblée générale sur cette question.

Je reste persuadé que cette résolution va renforcer l'autorité de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui est l'organe le plus représentatif des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Les changements climatiques, autre nouvelle menace à la paix et à la sécurité internationale, affectent de plus en plus nos écosystèmes et la survie de la planète. Si nous n'agissons pas aujourd'hui, les conséquences seront dévastatrices : inondations dans certaines régions, sécheresse dans d'autres ; rupture de la paix dans certains cas.

Mon pays prend note des progrès relatifs enregistrés dans le cadre du processus de négociations à Bonn. Je relève toutefois qu'à deux mois de la Conférence de Paris, ces négociations sont encore bien loin du pré-accord que nous attendons avant d'entamer véritablement les travaux de la COP21.

La gravité de la situation exige que nous, Leaders du monde, puissions avec courage dépasser nos divergences et tout mettre en œuvre en vue de parvenir à un accord à Paris. Or la situation du climat ne cesse de se dégrader.

De l'avis des experts, l'année 2014 a été la plus chaude que nous ayons jamais connue et tout laisse présager une augmentation de 4, 5 ou 6°C du réchauffement de la planète si rien n'est fait aujourd'hui.

Il est donc temps pour nous d'assumer nos responsabilités et de prendre les bonnes décisions que nos Peuples respectifs attendent de nous. Il est question de la survie de l'humanité et de l'héritage à léguer aux futures générations.

L'Afrique et l'Amérique du Sud qui sont les deux poumons de la planète ont un rôle fondamental à jouer dans le cadre de ces négociations. C'est pourquoi, je lance un appel à la concertation permanente des Chefs d'Etat et de Gouvernement de ces deux pôles régionaux durant les négociations de Paris.

C'est un lieu commun que d'affirmer que les changements climatiques ont un lien étroit avec la crise migratoire.

La lutte contre le dérèglement climatique permettra assurément de réduire l'extrême pauvreté. Les solutions recherchées passent, entre autres, par le développement des secteurs de l'énergie et de l'eau ; mais aussi par un investissement accru des gouvernements dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle.

L'Afrique a besoin de l'électricité et de l'eau. L'Afrique a besoin de créer des emplois pour améliorer le bien être des populations.

Apporter des réponses au changement climatique en termes de développement d'un nouveau modèle économique permettra de fixer les populations dans leurs pays.

Il est donc important que la Communauté internationale se mobilise afin de mettre en place des mécanismes d'adaptation et d'atténuation aux effets engendrés par le réchauffement climatique.

Depuis la Conférence de Copenhague, le Gabon, par ma voix, ne cesse d'appeler à l'adoption d'un accord universel et contraignant sur le changement climatique.

La Conférence de Paris en décembre 2015, devra nous permettre d'atteindre cet objectif vital. Pour y parvenir, il nous faut éviter les erreurs commises à Copenhague.

Le caractère crucial de cette conférence est tel qu'elle ne saurait être remise à l'année prochaine, car il en va de la survie de l'humanité. La remettre à plus tard, ce serait trop tard.

Monsieur le Président,

Au cours de ces dernières décennies, le monde a évolué à un rythme considérable. Cette évolution contraste regrettamment avec la fixité des conceptions, des institutions, des règles et des pratiques qui encadrent la gouvernance mondiale.

Une architecture nouvelle dont la légitimité serait fondée sur la participation de tous à la gestion des affaires du monde est aujourd'hui nécessaire.

L'Organisation des Nations Unies doit résolument s'engager sur la voie des réformes si elle souhaite continuer à jouer un rôle stratégique et diplomatique de premier plan dans le monde.

Ayant désormais la démocratie comme valeur cardinale, notre monde ne saurait continuer de s'organiser sur le précepte de l'équilibre des puissances.

Un système international basé sur la puissance, qu'elle soit équilibrée ou concertée, a l'inconvénient de privilégier la hiérarchie, de favoriser la marginalisation des petits Etats et de prôner la non réciprocité.

Au contraire, le multilatéralisme, dont l'ONU est le garant, privilégie la sécurité collective à l'équilibre des puissances, l'inclusion à la sélection.

Soixante dix ans après la création de l'ONU, le nombre croissant de ses Etats membres prouve que le monde a définitivement fait le choix du multilatéralisme.

Un tel dessein implique forcément un projet politique novateur, fondé sur les principes d'égalité, d'inclusion, d'indivisibilité et de réciprocité. Telle est l'ambition première des Nations Unies.

Puisse le Tout-Puissant nous venir en aide pour parvenir à un tel résultat.

Je vous remercie.